de celle de l'Autriche, avec passeport de Mr. le Vte. de Rezende Ministre Plénipotentiaire de S. M. l'Empereur du Brésil près S. M. I. R. Et portant ces Dépêches pour Mr. le Bon d'Itabayana Ministre de S. dite M. l'Empereur du Brésil à la Cour de Londres, Je vais prier V. Ex. d'avoir la bonté de me dire si Mr. Lisboa peut continuer sa route de Paris à Calais avec le même passeport. Veuillez, Mr. le Bon agréer l'assurance de ma haute considération. J'ai l'honneur &c. Paris ce 28 Janvier 1826 S. E. Mr. le Bon de Damas. de Barros

Mr. le Bon Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que Mr. Lisboa était arrivé de Vienne à Paris avec des dépêches de Mr. le Vte. de Rezende pour le Ministre du Brésil à Londres et vous avez désiré savoir s'il pourrait continuer son voyage avec le même passeport. Je m'empresse de vous annoncer, Mr. le Bon que j'ai donné des ordres pour qu'à l'avenir les passeports délivrés par les agens Brésiliens soient visés dans la même forme et de la même manière que ceux provenant des autres Etats en relation avec la France. Agréez Mr. le Bon l'assurance de ma haute considération. Le Bon de Damas. Mr. le Bon de Pedrabrava. Paris ce 2 Février.

Mr. le Bon La dernière fois que j'ai eu l'honneur de parler à V. Ex. Je lui ai exprimé et mes désirs et mon empressement à annoncer à ma Cour par le courrier que j'ai prêt à partir que mes assertions à l'égard de S. M. T. C. envers la reconnaissance de l'Empire du Brésil n'étaient que bien fondées. Le temps presse Je dois expédier le dit courrier et Je prie en conséquence V. Ex. de me dicter ce que Je dois écrire à ce sujet. Agréez, Mr. le Bon &c. Paris ce 3 Février 1826. Le Bon de Pedrabrava.

S. Ex. Mr. le Bon de Damas.

Mr. le Bon Vous m'avez témoigné le désir de profiter d'un courrier que vous expédiez aujourd'hui même à Rio Janr. pour annoncer à votre Cour les dispositions du Roi relativement à la reconnaissance de l'Empire du Brésil, Je suis autorisé par S. M. à vous déclarer qu'elle est prête à reconnaître l'Indépendance du Brésil, et le titre Impérial conféré à l'Infant Don Pedro par le Traité conclu à Rio Janr. le 29 Août entre ce prince et le Roi son Père; mais pour donner à cette reconnaissance la forme qui convient à la dignité des deux Cours et à l'importance de l'objet, il est nécessaire que des notes officielles soient échangées entre vous et moi, Je suis dès-lors à procéder à

et l'échange ainsi que vous le jugerez convenable. J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, V.re Paris le 4 Février 1826

Le B.on de Damas. Mr le B.on de Pedrabrana.

Mr le B.on Par la réponse que V.E. a eu la bonté de faire à ma lettre du 3 courant j'ai la satisfaction de ~~voir~~ que S. M. E. C. est prête à reconnaître l'Indépendance du Brésil et le titre Impérial dont l'Empereur mon Maître est revêtu et que pour donner à cette reconnaissance la forme convenable à la dignité des deux cours et à l'importance de l'objet V.E. m'autorise à prier le Roi à entrer en Correspondance officielle avec moi, je prie donc V.E. de vouloir bien me fixer le jour où je pourrai avoir l'honneur de lui remettre la lettre de créance par laquelle mon Gouvernement m'a accrédité auprès du Ministère de S. M. E. C. Vu que les raisons qui ont empêché la cour de France de la recevoir à l'époque de mon arrivée ont heureusement cessé d'exister. J'ai l'honneur d'être. V.E. Paris le 5 Février 1826. à V.e de Pedrabrana

S. Ex.e Mr le B.on de Damas.

Le B.on de Damas a reçu la lettre que Mr le B.on de Pedrabrana lui a fait l'honneur de lui écrire le 5 de ce mois. Il aura l'honneur de le recevoir demain Samedi 11 du courant à 2 heures après midi. Il le nommera pour lui convenir. Le B.on de Damas prie Mr le B.on de Pedrabrana d'agréer l'assurance de sa considération la plus distinguée.

Paris le 10 février 1826.

Le soussigné chargé d'affaires de S. M. l'Empereur du Brésil a reçu de sa Cour l'ordre de donner au Gouvernement de S. Majesté T. C. communication du traité conclu le 29 Août 1825 à Rio Janeiro entre S. M. F. et S. M. T. F. lequel arrête les rapports qui doivent désormais exister entre l'Empire du Brésil et le Royaume de Portugal et de même que les titres de leur Souverains. Il est en même temps chargé d'inviter au nom de sa Cour le gouvernement de S. M. T. C. à reconnaître l'Indépendance du Brésil et le titre Impérial dont Son Auguste Maître est revêtu et ses descendans sont revêtus. Les sentiments de bienveillance et d'intérêt que le Roi de France a témoigné en plusieurs occasions à l'Empereur du Brésil lui donnent lieu d'espérer que S. M. sera disposé à accueillir cette invitation en même temps que l'expression de son désir constant de maintenir entre les deux états des relations de bonne intelligence et d'amitié. Le soussigné pouvant donner aujourd'hui à cette communication le caractère officiel qui lui convient prie S. Ex. Mr le B.on de Damas de vouloir bien la porter